



SEINE-MARITIME

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 14 JUIN 2025**

**Grand-Quevilly**

**Ordre du jour**

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président
- Appel des clubs
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective 2024
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2025
- Allocution du Président
- Rapport Moral du Secrétaire Général
- Rapport financier du Trésorier
- Approbation des comptes 2024 et présentation du budget 2025
- Rapports d'activités des commissions
  - Commission Natation Course
  - Commission Maîtres
  - Commission Officiels
- Interventions des personnalités
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Clubs affiliés au 14 juin 2025 :

CLUB	Licenciés
A.S.C LE HAVRE NATATION	256
AN MONTIVILLIERS	115
AQUA.T.OCEANE	88
AS GOURNAY NATATION	131
ASSO WATER POLO PAYS DE CAUX	35
C VIKINGS DE ROUEN	1.007
C.N DE VALLEE DE SEINE	3
CLUB NAUTIQUE STÉPHANAIS	91
CN HIPPOCAMPES BOIS-GUILLAUME	4
CN LE HAVRE	438
CN OISSEL	136
CN YVETOT	166
CNM DIEPPE	348
CO GALLIA BIHOREL	73
CS NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON	230
DAUPHINS CAUX NATATION	65
ESM GONFREVILLE	28
ESPADON GRAND-QUEVILLY	417
FECAMP AQUATIQUE CLUB	53
H.A.C NATATION SEINE METROPOLE	106
LES REQUINS GRAND-COURONNE	112
MASTERS NATATION CAUX ESTUAIRE	39
MONT-SAINT-AIGNAN NATATION	256
OCÉANES NAT'ARTISTIQUE FAUVILLE	53
ROUEN MASTERS CLUB	24
SWIM CUP HAUTES FALAISES	3
US FORGES LES EAUX NATATION	73
<b>TOTAL</b>	<b>4.350</b>



Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective 2024, tenue le 12 octobre 2024 au Havre.

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2025, tenue le 27 mars 2025 en ligne, visant la mise à jour des statuts du Comité, pour qu'ils soient en conformité après le changement de présidence :

- Article 2 : Modification de l'adresse du siège social, après la fermeture des locaux situés à Autretot
- Article 17.1 : Correction du libellé de domiciliation bancaire
- Article 17.2 : Actualisation des dates d'exercice comptable



### Allocution du Président

Monsieur Alexandre BARREAU, Président du Comité Départemental de Natation de Seine Maritime ouvre l'assemblée générale.

Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis pour l'Assemblée Générale Ordinaire 2025, afin de procéder à la clôture de l'exercice 2024 et évoquer les perspectives départementales à venir.

En effet, l'AG électorale du 12 octobre 2024 ne permettait pas de procéder à une clôture d'exercice. Celle-ci doit correspondre à l'année calendaire et comprendre 12 mois. Il est également nécessaire de tenir au moins une AG Ordinaire par année d'exercice.

Le 12 octobre 2024 nous avons vu l'élection d'un collège complet et partiellement renouvelé de 12 membres, avec notamment l'élection de quatre nouveaux membres et un changement de présidence. Le respect de nos statuts a malheureusement conduit à la démission de deux membres depuis lors, pour des raisons qui leur sont propres.

Lors du CODIR du 18 décembre 2024, le Comité Départemental a acté du lancement d'une nouvelle dynamique, ceci pouvait se faire en particulier en améliorant les marges de manœuvre financières, comprenant la réduction des coûts de structure liés au siège du comité localisé à Autretot. Nous y reviendrons lors de la présentation des comptes et des questions diverses.

Toutes ces décisions portent déjà leurs fruits, et je suis assez serein sur la suite de notre mandat, en ayant évacué certaines contingences qui nous permettent de nous concentrer sur nos missions. Les principaux défis à relever sont le support au développement des clubs, la participation des clubs à la vie fédérale et la mobilisation des officiels et bénévoles sur l'ensemble des compétitions.

La priorité sportive est portée sur les jeunes (avenirs et benjamins), notre action doit adresser toutes nos disciplines présentes dans le département, dans la limite de nos capacités d'organisation, en totale coordination avec la Ligue de Normandie.

En cette saison de transition entre l'ancienne présidence et la nouvelle présidence, nous cherchons à dynamiser la natation course pour les jeunes en particulier, à promouvoir nos activités sur l'eau

libre en supportant la création de nouvelles étapes, à promouvoir la natation artistique, à rendre plus lisible nos relations avec nos principaux partenaires.

Pour cela nous formons des officiels, nous nous dotons d'équipements supplémentaires, nous accédons à de multiples équipements adaptés aux formats de compétition, nous encourageons la tenue des meetings et des galas de clubs.

Nous testons, nous commettons des erreurs, nous apprenons, nous constatons des succès. Tout ceci nous permettra de nous améliorer au bénéfice de tous les nageurs tout au long de cette olympiade.

Nous sommes convaincus du potentiel de notre territoire, il y a de nombreux atouts. Nous travaillons pour les faire s'exprimer.

Nos relations avec les instances publiques et collectivités sont bonnes, à tous les échelons du territoire : les Mairies, les Agglomérations, le Département de Seine Maritime et le SDJES. Nous partageons notre vision et notre projet avec ces organisations, nous avons des contacts réguliers. Je tiens à les remercier pour leur écoute, leur volonté de nous aider et tout le support qu'ils nous apportent dans le cadre de nos missions, que ce soit pour l'accès aux équipements, le support à l'organisation de nos compétitions ou l'aide financière nécessaire développement de nos disciplines.

Enfin, je souhaite adresser un grand merci à l'ensemble des clubs et des bénévoles, qu'ils soient officiels ou en support, sans lesquels rien ne serait possible. Leur engagement doit être respecté et valorisé, nous avons le devoir de les soutenir, nous le faisons.

Bonne assemblée Générale.

**Rapport moral du Secrétaire Général**

Madame Brigitte GOSSELIN, Secrétaire Générale du Comité Départemental de Natation de Seine Maritime présente le rapport moral.

Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs, entraîneurs, dirigeants, officiels et partenaires ici présents,

C'est avec un immense plaisir que nous vous retrouvons, aujourd'hui, pour l'organisation de notre Assemblée Générale Ordinaire 2025.

Depuis les élections d'octobre dernier, la nouvelle équipe en place s'est engagée dans une réflexion menant à la refonte matérielle et organisationnelle du CD76. La finalité du projet devait nous permettre de réaliser des économies financières, visant à stabiliser notre budget et à favoriser les actions en faveur de nos sportifs. C'est aujourd'hui chose faite. Les locaux d'Autretot ont été rendus. Outre le loyer, l'ensemble des frais de fonctionnement inhérents sont arrêtés. Les contrats de location du matériel ont été stoppés. Enfin, nous nous sommes séparés du véhicule. Je laisse à notre Trésorier le soin de vous donner le résultat chiffré de ces modifications.

La Commission Natation Course, d'abord pilotée par Damien CATTIN VIDAL, a travaillé sur une refonte du programme sportif, notamment en ce qui concerne les Avenirs et les Benjamins. L'idée principale était de limiter la durée des différents plots. Il a donc été décidé d'opérer un découpage géographique, autour de deux secteurs, celui du Havre et celui de Rouen. Cette nouvelle formule permet de proposer des compétitions sur environ deux heures, timing plus adapté pour les plus jeunes.

Pour ces catégories où la plupart des nageurs est novice, le corps arbitral s'est entendu pour ne pas appliquer de disqualification sur le premier plot mais de privilégier la pédagogie. Seules les fautes majeures ont été sanctionnées sur le deuxième plot, avant une application stricte du règlement au moment de la finale départementale. Il semble que cette formule ait porté ses fruits puisque nous avons pu observer une nette amélioration des techniques de nage et de virage.

Aujourd'hui, Frédéric KRASOSVSKI a repris la direction de cette Commission. Indéniablement, son expertise et ses compétences techniques seront un plus pour faire évoluer nos programmes sportifs et atteindre nos objectifs. N'hésitez pas à motiver vos entraîneurs pour qu'ils rejoignent la Commission et participent aux débats. Toutes les idées sont les bienvenues.

Nous nous réjouissons, la saison passée, de la réouverture de la piscine de Grand Couronne. En effet, d'un point de vue sportif, il était primordial de retrouver un bassin de 50 mètres sur le département. Parmi les structures importantes pour le déroulement de nos compétitions, il nous manque toujours celle de Fécamp. Une réouverture est annoncée cet été. Nous espérons qu'elle sera effective, pour nous mais surtout pour que le club puisse retrouver une stabilité.

L'un des points d'orgue de nos saisons réside dans la Coupe de l'Ouest des Benjamins. Traditionnellement, nos équipes dominent le Grand Ouest, en s'octroyant généralement deux podiums et la première place au cumul des points. Depuis deux ans nous avons la fierté de voir une équipe sélectionnée pour disputer la finale nationale. Après les filles en 2023, ce sont les garçons qui ont fièrement défendu nos couleurs, en décembre dernier, à Dunkerque.

Ces excellents résultats n'existeraient pas sans l'énorme travail de nos sélectionneurs, Tristan GANDELIN et Alexandre MESLET. Je tiens à leur renouveler toutes nos félicitations pour leur investissement dans cette belle aventure. Voilà plusieurs saisons qu'ils nous prouvent la qualité de leur travail dans la préparation de la délégation, la motivation des nageurs et surtout la cohésion du groupe.

Depuis cette année, nous sommes heureux de retrouver Olivier ROGER aux commandes de cette sélection. Il nous l'a largement prouvé par le passé, ses compétences en la matière sont de bon augure pour les prochaines échéances.

Le circuit départemental des Maîtres est toujours l'occasion de retrouver cette catégorie autour de compétitions festives. Cette année, nous comptons 4 étapes, avec l'ASCH, le CNH, le DCN et les Requins de Grand Couronne. Malheureusement, celle proposée par MNCE a été annulée, faute d'un nombre suffisant de participants.

En Natation Artistique, Le Havre a eu la fierté d'accueillir les N2 Juniors, en mars dernier. Une très belle compétition où les performances et le spectacle étaient au rendez-vous. Bravo à Claire Marie DEPAUW et son équipe pour la qualité de l'organisation de ce bel événement.

Les jurys s'étoffent et c'est une bonne chose. Sur cette saison, nous comptons 29 nouveaux Chronométreurs et 12 nouveaux Juges. Certains clubs s'étonnent de ne pas recevoir de calendrier prévisionnel pour les formations ou ne savent pas comment inscrire leurs éventuels candidats. La procédure est simple. Il vous suffit de nous envoyer la fiche d'inscription dûment complétée et signée. Lorsqu'une session est mise en place, nous convoquons les personnes inscrites. Nous vous recommandons, pour faciliter les échanges, de nommer un responsable des officiels au sein de vos clubs.

Il est temps, pour moi, d'exprimer toute notre gratitude à l'ensemble de nos partenaires pour le soutien qu'ils nous apportent chaque saison. Je pense plus particulièrement aux Collectivités Locales, au Conseil Général de Seine Maritime, aux personnalités ici présentes, sans oublier la Ville de Grand Quevilly et l'Espadon qui nous accueillent aujourd'hui. Merci également aux Clubs, à leurs sportifs et officiels sans qui bien évidemment la natation Seine-Marine n'existerait pas.

### Rapport financier du Trésorier

Monsieur Philippe RAS, Trésorier du Comité Départemental de Natation de Seine Maritime présente le rapport financier.

Suivi du budget de janvier à fin septembre 2024 (rappel) :

Suivi du budget BUDGET 2024 - Compte arrêté au 30/09/24					
DEPENSES	Budget 2024	En cours	RECETTES	Budget 2024	En cours
<b>Achat</b>	5 300,00 €	3 262,36 €	<b>Subventions</b>	20 300,00 €	11 774,00 €
6001 - Eau + Electricité	1 100,00 €	1 317,15 €	7402 - Département	7 500,00 €	7 774,00 €
6002 - Petits matériels <500€	800,00 €	492,41 €	7404 - ANS (Ex CNDS)	3 000,00 €	4 000,00 €
6003 - Maillots, Bonnets, Tenues	600,00 €	- €	7401 - FFN Licences	6 500,00 €	- €
6004 - Files, Lignes, Buts, Matériel > 500 €	800,00 €	- €	7405 - FFN Actions	1 700,00 €	- €
6005 - Frais de fonctionnement véhicule	1 400,00 €	1 318,15 €	7406 - Valorisation du stock	1 000,00 €	- €
6006 - Epicerie	300,00 €	- €	7407 - Sponsors	600,00 €	- €
6007 - Informatique	300,00 €	134,52 €			
<b>Services extérieurs</b>	15 000,00 €	10 952,76 €	<b>Autres</b>	25,00 €	- €
6101 - Loyer Siège Social	5 200,00 €	3 465,00 €	7601 - Interet compte bancaire	25,00 €	- €
6102 - Locutions AG	200,00 €	- €			
6103 - Location pour compétition ou reunions		1 448,84 €	<b>Recettes de compétitions</b>	27 800,00 €	24 278,05 €
61041 - Frais de fonctionnement copieur	500,00 €	719,28 €	7501 + 7502 - Droits d'engagements NA+NC	27 400,00 €	24 278,05 €
61042 - Location photocopieur	1 300,00 €	972,93 €	7504 - Vente et publications	100,00 €	- €
6105 - Assurances	2 000,00 €	2 343,26 €	7505 - Amendes (pénalités)	300,00 €	- €
6107 - Repas AG	800,00 €	333,50 €			
6108 - eau libre ou Natation Maîtres	300,00 €				
6109 - Natation Synchronisée	1 000,00 €				
61043 - Location matériel informatique	3 700,00 €	1 669,95 €	<b>Divers</b>	- €	5 560,79 €
<b>Autres services extérieurs</b>	20 100,00 €	13 602,72 €	77 - Remboursement LNN*		3 305,79 €
6201 - Frais de personnel	2 800,00 €	2 716,40 €	78 - Retour suite avance interne CD76		2 255,00 €
6203 - Récompenses, cadeaux/coups	600,00 €	- €			
6204 - Récompenses AG	2 000,00 €	- €			
6205 - Récompenses pour compétitions	3 200,00 €	3 407,80 €			
6206 - Déplacements	5 000,00 €	2 256,16 €			
6207 - Frais de restauration liés aux réunions / Hébergement	1 000,00 €	840,55 €			
6208 - Frais de restauration liés aux compétitions	3 300,00 €	3 026,40 €			
6209 - Frais de missions et de représentations	700,00 €	- €			
6210 - Téléphone Internet Timbres	1 300,00 €	1 207,55 €			
6211 - Frais Bancaires	200,00 €	147,86 €			
<b>Charge de gestion courante</b>	750,00 €	671,94 €			
6401 - Location formations	600,00 €	141,94 €			
6402 - Repas formations	150,00 €	530,00 €			
<b>Actions sportives</b>	6 975,00 €	11 123,83 €			
6501 - Cotisation et affiliation	325,00 €	322,00 €			
6503 - Actions catégories jeunes	5 000,00 €	4 951,83 €			
6504 - Remboursement frais de dossier	1 650,00 €	5 850,00 €			
<b>Divers</b>		2 906,89 €			
66 - Avance de frais pour la LNN*		2 419,51 €			
67 - Avance de frais pour un membre du CD76		487,38 €			
Opérations non affectées		- €			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>48 125,00 €</b>	<b>42 520,44 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>48 125,00 €</b>	<b>41 612,84 €</b>

## Comptes de janvier à décembre 2024 (avec comparatif du réalisé sur 2023)

### Comptes du Comité Départemental 76 FFN - Comptes arrêtés au 31/12/24

DEPENSES	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Var. A/A	RECETTES	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Var. A/A
<b>Achat</b>	<b>4 468,20 €</b>	<b>4 553,97 €</b>	<b>-2%</b>	<b>Subventions</b>	<b>11 774,00 €</b>	<b>18 096,00 €</b>	<b>-35%</b>
6001 - Eau + Electricité	1 720,32 €	1 078,80 €	59%	7402 - Département	7 774,00 €	7 466,00 €	4%
6002 - Petits matériels <500€	492,41 €	740,21 €	-33%	7404 - ANS (Ex CND5)	4 000,00 €	2 430,00 €	65%
6003 - Maillots, Bonnets, Tenues	- €	- €	-	7401 - FFN Licences	- €	6 500,00 €	-100%
6004 - Filets, Lignes, Buts, Matériel > 500 €	- €	808,76 €	-100%	7405 - FFN Actions	- €	1 700,00 €	-100%
6005 - Frais de fonctionnement véhicule	2 082,07 €	1 482,22 €	40%	7406 - Valorisation du stock	- €	- €	-
6006 - Epicerie	30,00 €	159,06 €	-81%	7407 - Sponsors	- €	- €	-
6007 - Informatique	143,40 €	284,92 €	-50%				
<b>Services extérieurs</b>	<b>13 714,42 €</b>	<b>15 425,47 €</b>	<b>-11%</b>	<b>Autres</b>	<b>7,66 €</b>	<b>20,73 €</b>	<b>-63%</b>
6101 - Loyer Siège Social	4 620,00 €	5 171,00 €	-11%	7601 - Interet compte bancaire	7,66 €	20,73 €	-63%
6102 - Locations AG	- €	199,00 €	-100%				
6103 - Location pour compétition ou reunions	1 448,84 €	796,24 €	81%				
61041 - Frais de fonctionnement copieur	796,24 €	238,50 €	234%				
61042 - Location photocopieur	1 297,24 €	1 297,24 €	0%	<b>Recettes de compétitions</b>	<b>31 032,77 €</b>	<b>24 844,93 €</b>	<b>25%</b>
6105 - Assurances	2 528,50 €	4 053,67 €	-38%	7501 + 7502 - Droits d'engagements NA+NC	31 032,77 €	24 744,93 €	25%
6107 - Repas AG	797,00 €	695,93 €	15%	7504 - Vente et publications	- €	50,00 €	-100%
6108 - eau libre ou Natation Maitres	- €	- €	-	7505 - Amendes (pénalités)	- €	50,00 €	-100%
6109 - Natation Artistique	- €	- €	-				
61043 - Location matériel informatique	2 226,60 €	3 770,13 €	-41%				
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>16 784,89 €</b>	<b>18 261,19 €</b>	<b>-8%</b>	<b>Divers</b>	<b>5 937,18 €</b>	<b>5 464,43 €</b>	<b>9%</b>
6201 - Frais de personnel	- €	2 767,85 €	-100%	77 - Remboursement LNN*	3 682,18 €	3 464,43 €	6%
6203 - Récompenses, cadeaux/coupees	- €	- €	-	78 - Retour suite avance interne CD76	2 255,00 €	2 000,00 €	13%
6204 - Récompenses AG	- €	2 050,00 €	-100%				
6205 - Récompenses pour compétitions	3 407,80 €	3 310,40 €	3%				
6206 - Déplacements	3 990,52 €	4 008,53 €	0%				
6207 - Frais de restauration liés aux réunions / Hébergement	840,55 €	947,50 €	-11%				
6208 - Frais de restauration liés aux compétitions	4 103,43 €	3 098,13 €	32%				
6209 - Frais de missions et de représentations	2 716,40 €	689,82 €	294%				
6210 - Téléphone Internet Timbres	1 551,90 €	1 226,47 €	27%				
6211 - Frais Bancaires	174,29 €	162,49 €	7%				
<b>Charge de gestion courante</b>	<b>671,94 €</b>	<b>911,68 €</b>	<b>-26%</b>				
6402 - Repas formations	141,94 €	771,50 €	-82%				
6403 - Divers formations	530,00 €	140,18 €	278%				
<b>Actions sportives</b>	<b>12 856,79 €</b>	<b>11 475,92 €</b>	<b>12%</b>				
6501 - Cotisation et affiliation	322,00 €	320,00 €	1%				
6503 - Actions categories benjamins	5 984,79 €	9 505,92 €	-37%				
6504 - Remboursement frais de dossier	6 550,00 €	1 650,00 €	297%				
<b>Divers</b>	<b>2 968,96 €</b>	<b>4 319,86 €</b>	<b>-31%</b>				
66 - Avance de frais pour la LNN*	2 481,58 €	4 213,36 €	-41%				
67 - Avance de frais pour un membre du CD76	487,38 €	- €	-				
Opérations non affectées	- €	106,50 €	-100%				
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>51 465,20 €</b>	<b>54 948,09 €</b>	<b>-6%</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>48 751,61 €</b>	<b>48 426,09 €</b>	<b>1%</b>

Solde de l'exercice au 31/12/2024:

-2 713,59 €

La différence entre recettes et dépenses sur 3 mois s'explique comme cela :

Niveau dépenses :

- Achats : +1500€
- Services extérieurs : +3000€
- Autres services extérieurs : +3000€
- Actions sportives : +1000€

Niveau recettes :

- Engagements : +7000€
- Divers : +300€

## Présentation du budget 2025 :

### BUDGET 2025

DEPENSES	Budget 2025	Réalisé 2024	RECETTES	Budget 2025	Réalisé 2024
<b>Achat</b>	<b>3 675,00 €</b>	<b>4 468,20 €</b>	<b>Subventions</b>	<b>14 400,00 €</b>	<b>11 774,00 €</b>
6001 - Eau + Electricité	1 200,00 €	1 720,32 €	7402 - Département	6 000,00 €	7 774,00 €
6002 - Petits matériels <500€	700,00 €	492,41 €	7404 - ANS (Ex CND5)	- €	4 000,00 €
6003 - Maillots, Bonnets, Tenues	1 500,00 €	- €	7401 - FFN Licences	- €	- €
6004 - Filets, Lignes, Buts, Matériel > 500 €	- €	- €	7405 - FFN Actions	8 400,00 €	- €
6005 - Frais de fonctionnement véhicule	- €	2 082,07 €	7406 - Valorisation du stock	- €	- €
6006 - Epicerie	150,00 €	30,00 €	7407 - Sponsors	- €	- €
6007 - Informatique	125,00 €	143,40 €			
<b>Services extérieurs</b>	<b>10 600,00 €</b>	<b>13 714,42 €</b>	<b>Autres</b>	<b>25,00 €</b>	<b>7,66 €</b>
6101 - Loyer Siège Social	1 500,00 €	4 620,00 €	7601 - Interet compte bancaire	25,00 €	7,66 €
6102 - Locations AG	- €	- €			
6103 - Location pour compétition ou reunions	1 500,00 €	1 448,84 €			
61041 - Frais de fonctionnement copieur	400,00 €	796,24 €			
61042 - Location photocopieur	3 650,00 €	1 297,24 €	<b>Recettes de compétitions</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>31 032,77 €</b>
6105 - Assurances	200,00 €	2 528,50 €	7501 + 7502 - Droits d'engagements NA+NC	17 000,00 €	31 032,77 €
6107 - Repas AG	400,00 €	797,00 €	7504 - Vente et publications	- €	- €
6108 - eau libre ou Natation Maitres	250,00 €	- €	7505 - Amendes (pénalités) - Frais dossiers	6 000,00 €	- €
6109 - Natation Artistique	500,00 €	- €			
61043 - Location matériel informatique	2 200,00 €	2 226,60 €			
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>10 600,00 €</b>	<b>16 784,89 €</b>	<b>Divers</b>	<b>- €</b>	<b>5 937,18 €</b>
6201 - Frais de personnel	- €	- €	77 - Remboursement LNN*	- €	3 682,18 €
6203 - Récompenses, cadeaux/coupes	400,00 €	- €	78 - Retour suite avance interne CD76	- €	2 255,00 €
6204 - Récompenses AG	- €	- €			
6205 - Récompenses pour compétitions	1 500,00 €	3 407,80 €			
6206 - Déplacements	3 500,00 €	3 990,52 €			
6207 - Frais de restauration liés aux réunions / Hébergement	500,00 €	840,55 €			
6208 - Frais de restauration liés aux compétitions	1 000,00 €	4 103,43 €			
6209 - Frais de missions et de représentations	2 500,00 €	2 716,40 €			
6210 - Téléphone Internet Timbres	800,00 €	1 551,90 €			
6211 - Frais Bancaires	400,00 €	174,29 €			
<b>Charge de gestion courante</b>	<b>700,00 €</b>	<b>671,94 €</b>			
6402 - Repas formations	300,00 €	141,94 €			
6403 - Divers formations	400,00 €	530,00 €			
<b>Actions sportives</b>	<b>11 850,00 €</b>	<b>12 856,79 €</b>			
6501 - Cotation et affiliation	350,00 €	322,00 €			
6503 - Actions categories benjamins	5 500,00 €	5 984,79 €			
6504 - Remboursement frais de dossier	6 000,00 €	6 550,00 €			
<b>Divers</b>	<b>- €</b>	<b>2 968,96 €</b>			
66 - Avance de frais pour la LNN*	- €	2 481,58 €			
67 - Avance de frais pour un membre du CD76	- €	487,38 €			
Opérations non affectées	- €	- €			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>37 425,00 €</b>	<b>51 465,20 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>37 425,00 €</b>	<b>48 751,61 €</b>

La cessation et donc l'arrêt des dépenses liées au fonctionnement du local d'Autretot fait que le budget est revu avec une baisse d'environ 38%.

Les recettes comme les dépenses 2025 ont été ajustés au plus juste de ce que devait être la réalité.

### Rapport de la commission Natation Course

Monsieur Alexandre BARREAU, Président du Comité Départemental de Natation de Seine Maritime présente le rapport de la commission Natation Course en l'absence de Frédéric Krasowski (excusé).

Une approche totalement différente...pour tenter d'exprimer le potentiel.

Après une fin d'année 2024 troublée (épisode Dunkerque, calendrier tardif - Merci Damien pour ton aide) et un premier semestre 2025 où nous avons testé de nouvelles approches, nous nous adaptons pour apporter le bon cadre au développement de nos nageurs.

Nous posons désormais quatre principes, dont nous sommes garants :

1. Définir un programme élaboré sur la base du règlement annuel FFN, notamment les objectifs et l'approche recommandée pour les catégories jeunes (Avenirs et Benjamins).
2. Donner aux jeunes (Avenirs/Benjamins) l'opportunité de nager toutes les épreuves durant la saison, avec chaque épreuve proposée au moins 2 fois dans la saison. Ceci permettra une progressivité de la construction du nageur.
3. Permettre aux benjamins d'accéder aux épreuves longues, avec les juniors/seniors et concourir au trophée national « nageur complet ».
4. Promouvoir le demi-fond (400m et +) avec une compétition dédiée en début de saison pour l'obtention de temps de référence, avec des catégories élargies.

Au regard de ces principes, nous définissons les moyens :

- Nous organiserons des compétitions d'une durée « raisonnable » : autour de 2h/2h30 de compétition effective par réunion. Ceci passe par la limitation des catégories admises aux 3 championnats départementaux. En résumé, « Vite fait, Bien fait ».
- Nous utiliserons des bassins de formats adaptés aux compétitions et catégories. Ceci permet d'augmenter le nombre de bassins différents utilisés au cours de la saison.

[Nous disposons de plus de 50 bassins sportifs dans le département, de 4 à 8 lignes, dont une quinzaine est conforme et peut être déjà mobilisée sans grande difficulté. Je tiens à remercier de nouveau toutes les Collectivités qui nous accueillent. Je vous remercie également, Présidents de clubs, pour votre aide quand cela s'avère nécessaire].

- Pour les jeunes (Avenirs/Benjamins) nous organiserons des compétitions sur 1 journée maximum par catégorie, de préférence le dimanche où nous constatons que la mobilisation

des officiels est plus simple et les bassins plus disponibles. Pour cela, nous reconduirons la sectorisation Est/Ouest sur certaines compétitions.

- Nous donnerons de la visibilité aux partenaires locaux. Ceci permettra de créer la récurrence de manifestations dans un même bassin pour le reste de l'olympiade et apportera une certaine prédictibilité qui simplifie la tâche de tous.

[La mise à jour du calendrier du second semestre 2025 est prévue la semaine prochaine, le calendrier du premier semestre 2026 à partir de début septembre 2025 au plus tard]

Afin de gagner en souplesse, nous sommes désormais dotés de 2 équipements complets de gestion de compétition (box de départ, secrétariat, PC avec liaison internet, imprimante et sonorisation), que nous pouvons aisément répartir sur le territoire. En même temps, nous avons largement commencé la formation d'officiels à la gestion de compétition sur Extranat.

Le programme, calendrier et contenu, qui doit remonter du bassin, a été confié à l'Equipe Technique Départementale que nous avons remis sur pied. Cet ETD est sous la responsabilité de Frédéric Krasowski (qui est en congés cette semaine et que je remercie chaleureusement pour son engagement) avec le concours de 8 coaches du département.

Les tarifs des engagements en légère évolution sont alignés avec la pratique des autres départements de la région et se situent dans la moyenne nationale. Du fait des principes évoqués précédemment, le montant global des engagements perçus devrait légèrement baisser. Ceci est un investissement de notre part, en respect de nos principes.

Avec l'ensemble de ces dispositions en place, nous faisons toute la place aux clubs pour l'organisation de meetings, complément essentiel pour le bon déroulé de la saison.

Je rappelle toutefois que la participation d'un club à la vie fédérale (les Assemblées Générales en particulier) est la condition indispensable pour disposer du support du Comité aux meetings de clubs, que ce soit pour la création de la compétition sur le serveur fédéral, la présence d'un jury de tête qualifié ou l'utilisation du matériel de compétition.

Avant de conclure, un point règlementaire. Dans les compétitions du CD76, les Clubs ne doivent engager que des nageurs ayant les moyens de respecter les règles de la Natation Course, pour les épreuves dans lesquelles ils sont engagés, ceci indépendamment de leur niveau de performance. Le règlement Natation Course AQUA sera appliqué dans toutes les compétitions du CD76.

Avec tous ces éléments, vous avez les moyens de réaliser de belles saisons, vous avez les moyens de développer notre discipline.

### Rapport de la commission Natation Maîtres

Madame Corinne RAS, Présidente de la Commission Maîtres du Comité Départemental de Natation de Seine Maritime présente le rapport de la commission Maîtres

La commission Maîtres du comité départemental comportait les personnes suivantes :

- Corinne RAS (référant natation Maîtres du comité départemental)
- Philippe RAS (membre commission Maîtres du comité départemental)
- Philippe Scholivé (Club des cheminots havrais - ASCH)
- Benoit Damour (Club de Mont saint-aignan - MSA)
- Patrick Druel (Nager Normandie)

Suite à de nombreuses réunions de travail, la fin de saison 2023-2024 a permis la mise en place d'un calendrier pour la période fin 2024/début 2025 avec les 2 dates suivantes :

- 08/12/24 : Meeting ASCH
- 09/02/25 : Meeting DCN

Il est à noter que depuis la rédaction de ce compte-rendu Benoit Damour (MSA) et Patrick Druel ont émis le souhait de quitter la commission Maîtres départementale mais Christelle Lair (CSG) Estelle Vaudry (MNCE) et Marlène Planchon (MNCE) ont quant à elles décidé d'intégrer ce groupe de travail.

Conclusion :

La natation Maîtres départementale gravite autour d'un public toujours fidèle mais peu nombreux, la moyenne de nageurs pendant ce calendrier étant de 50 personnes.

Il est donc important de continuer nos efforts afin de proposer un calendrier répondant au mieux à nos nageurs adultes afin de pérenniser et de fidéliser celui-ci.

La commission Maîtres du comité départemental remercie sincèrement les bénévoles et les clubs seinomarins acteurs de cette discipline

**Rapport de la commission Officiels**

Monsieur Dominique POIROT, Président de la commission Officiels du Comité Départemental de Natation de Seine Maritime présente le rapport de la commission

Les personnes qui composent les officiels du CD76 se découpent ainsi :

❖ **28 PASS OFFICIELS**

Ce sont des Chronomètres en cours ou en attente de formation pratique au bassin (40 prises de temps et une épreuve de Juge à l'Arrivée)

❖ **58 CHRONOMETREURS (+ 6 officiels C)**

❖ **20 JUGES (+ 3 officiels B)**

❖ **10 STARTERS**

❖ **5 JUGES ARBITRES**

Ce qui nous fait un total de : **130 OFFICIELS** inscrits sur Extranat.

On constate, depuis plusieurs années, une demande grandissante de nageurs et nageuses désirant obtenir le titre de Chronomètreur et de poursuivre leur formation vers le titre de Juge. Je souhaite qu'ils attirent d'autres jeunes volontaires.

Cette année, nous avons organisé deux sessions de formation pour des Chronomètreurs, qui ont réuni, au total, 29 candidats et une session pour les Juges comptant 12 candidats.

Un petit rappel à toutes ces personnes qui ont suivi l'étape théorique de la formation, et spécifiquement pour les Juges ayant réussi l'épreuve écrite, qu'ils ne disposent que d'une année et une seule pour valider les épreuves pratiques. Nous comptons donc sur vous pour être présents au bord des bassins, le plus souvent possible, afin de vous donner un maximum de chance de valider complètement votre titre.



➤ Interventions des personnalités

Mr Hervé LESTURGIE Président de la Ligue de Normandie Natation

Représentant du Département de Seine Maritime

➤ Questions diverses